

Les zones dans lesquelles le développement est une priorité bénéficient de stimulants particuliers. Cela concerne le littoral, les ports et les zones frontalières qui conviendraient bien aux industries exportatrices. Les secteurs prioritaires sont divisés en deux catégories : la catégorie 1 comprend les industries agro-alimentaires et de nombreux types de biens d'équipement. La catégorie 2 comprend les appareils électroménagers non durables, les appareils électroménagers électriques et certains types de meubles, les pièces pour le secteur des transports, le matériel et les pièces pour certaines industries de service, les produits intermédiaires de la pétrochimie et de la métallurgie et des matériaux de construction. La catégorie 1 donne droit à davantage de stimulants.

Les sociétés appartenant en majorité à des intérêts mexicains ont droit à des crédits d'impôt qui vont de 10 à 25 pour 100 pour le calcul de leur impôt fédéral sur les sociétés. Le montant de crédit dépend de l'emplacement de l'investissement, du type de l'industrie, de la quantité d'emplois générés, de l'achat de machinerie et d'équipement fabriqués au Mexique et de la taille de l'entreprise. On favorise les petites entreprises.

Certaines activités économiques donnent droit à des taux réduits d'impôt sur le revenu. C'est ainsi qu'on bénéficie d'une réduction de 40 pour 100 dans les domaines de l'agriculture et de la pêche, de 25 pour 100 pour les sociétés qui traitent ou transforment leurs propres produits et de 50 pour 100 pour les éditeurs. De nombreuses régions géographiques situées en dehors du District fédéral, de Guadalajara et de Monterrey offrent également des stimulants attrayants pour la création d'entreprises. Un certain nombre d'États mexicains font la promotion de nouveaux investissements sur leur propre territoire. Ils offrent le plus souvent des stimulants fiscaux locaux ou des sites industriels à faible coût.